

LA CULTURE, C'EST POUR TOUS !



Avec la mise en place du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) pour quatre années, Billom Communauté accentue une stratégie née en 2013. Pour que la culture s'invite partout sur le territoire.

Enfants, adolescents, adultes... Toutes les populations et tous les âges doivent pouvoir prétendre à un accès égal à la vie culturelle.

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

« Dans notre pays, l'État et les collectivités doivent garantir l'égal accès à la culture pour tous. Quel que soit son lieu de vie, son niveau social ou ses capacités, on doit avoir accès à la culture. Ce Parcours d'éducation artistique et culturel contribue à cela », explique Catherine Queinnec, vice-présidente de Billom Communauté en charge du volet culturel (lire interview page 4). Un plan sur quatre ans pour permettre à la culture d'aller à la rencontre de tous les publics, notamment ceux qui ne peuvent faire la démarche d'aller à la culture¹. Et pour cette première année, la porte d'entrée choisie principalement est celle de la jeunesse. Ainsi depuis septembre dernier, la mobilisation est générale pour que, des tout-petits jusqu'aux ados, chacun puisse participer activement à un travail de création encadré par une dizaine d'artistes dans les écoles, les collèges ou les Alsh (Accueil de loisirs sans hébergement)... Un travail de convergence entre les différents acteurs du territoire aussi puisque, si le service culturel est bien le point de départ de ce vaste plan, l'ensemble des services communautaires est impliqué : petite enfance, enfance-jeunesse, réseau de bibliothèques, Pays d'art et d'histoire, école de musique... Les forces vives du territoire se mettent au service de la culture !

« Si t'es jardin »

Arts plastiques, musique, chant, vidéo, théâtre, lectures, patrimoine... Toutes ces formes d'art, intimement reliées entre elles, seront au service d'un dénominateur commun : le jardin.

Ainsi, en arts plastiques, cinq artistes plasticiens interviennent dans 13 structures du territoire. Réalisation de fresques, d'œuvres dans la nature, fabrication de masques et parures végétales, réalisation de vidéos... Les ateliers proposés par Elza Lacotte, Hélène Hibou, Marjolaine Werckmann, Claudia Urrutia et Nelly Girardeau sont aussi diversifiés que complémentaires.

Côté musique, trois artistes musiciens-chanteurs-compositeurs sont régulièrement accueillis dans 6 écoles différentes. Objectif pour Isabelle Aboulker, Emmanuel Bardon et Jean-François De Groote : faire écrire ou chanter les enfants sur la thématique des jardins avec, là encore, beaucoup de diversité dans ces trois projets. Ainsi, dans quatre classes de grandes sections des écoles de Billom, Saint-Julien-de-Coppel ou Mezel, la compositrice Isabelle Aboulker et la pianiste Domine Leroy accompagnent les enfants dans la création d'un conte musical écrit et interprété par les élèves (lire page suivante). A Pérignat et Chauriat, le professeur « Dumiste » Jean-François De Groote crée un

spectacle chanté par les enfants pendant qu'Emmanuel Bardon et l'ensemble Canticum Novum travaillent avec les trois classes de CM1/CM2 de Vertaizon pour, à la clé, la mise sur pied d'un concert final de mélodies issues de différentes cultures avec les enfants et les musiciens professionnels de l'ensemble.

Maillage culturel

Fortement impliqués dans ce Parcours, les services communautaires mènent quant à eux, de nombreuses actions transversales en lien avec cette thématique des jardins. Pour exemple, le Pays d'art et d'histoire a mis en place des visites-ateliers pédagogiques aux Jardins de la Croze et travaille à la création d'un jardin médiéval et médicinal à Vertaizon. Le réseau des bibliothèques a concocté un beau programme de lectures à voix haute, proposé aux écoles dans les bibliothèques du territoire. En outre, des malles jardins (jeux, livres, outils) sont également proposées aux écoles et aux structures de la petite enfance. Et à l'école de musique, tout le monde est à l'unisson : stages de percussions orientales avec un percussionniste de l'ensemble Canticum Novum, ateliers arts plastiques durant le stage d'orchestre du printemps... Avec toujours cette double idée en tête : mailler le territoire pour toucher également l'ensemble des enfants et converger vers un même objectif, cohérent et concret, avec des journées de restitution publique au printemps prochain². Ainsi, grâce à ces petites graines de culture semées dans les écoles, structures enfance et jeunesse, et collèges du territoire³, ce Parcours d'Éducation aux Arts et à la Culture, financé par l'Etat (DRAC), la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme, l'Inspection Académique et la Communauté de communes Billom Communauté, devrait favoriser le fleurissement de publics mieux sensibilisés aux différents modes d'expressions culturelles. Pour Catherine Queinnec : « Une manière de mieux échanger avec les autres, de bien s'intégrer socialement. Au final, de mieux vivre ensemble. »

1. Jeune public mais aussi personnes âgées, personnes en situation de handicap ou hospitalisées, habitants des territoires ruraux les plus éloignés de l'offre culturelle.

2. Concerts et spectacles prévus les 15 et 17 mai, et 6 juin 2019.

3. Ecoles de Mezel, Saint-Jean-des-Ollières, Montmorin, Reignat, Isserteaux, Billom, Eglise-neuve-près-Billom, Chas, Chauriat, Pérignat-sur-Allier, Vertaizon, Saint-Julien-de-Coppel, collèges du Beffroi de Billom et de Saint-Dier d'Auvergne, multi-accueils des « Petits dômes » et des « Pitchouns du Jauron ».

LA MAGIE DE LA MUSIQUE

Lors d'un après-midi de novembre, l'école de Mezel a accueilli Isabelle Aboulker, compositrice d'œuvres pour enfants. Un premier rendez-vous réussi avant de mettre les poèmes des enfants en musique.



A l'entrée d'Isabelle Aboulker dans la classe, les enfants des deux groupes « papillon » et du groupe « escargot » font le silence et écarquillent les yeux. Avec bienveillance, la compositrice fait les présentations, établit un premier contact. « Je suis musicienne et ensemble, nous allons faire de la musique ». Silence...

Lors des semaines qui ont précédé la venue d'Isabelle Aboulker, ces enfants âgés de 5 à 10 ans ont travaillé d'arrache-pied avec leurs maîtresses Annick Pernet et Emilie Mallet pour apprendre les chansons de leur hôte — Coccinelle demoiselle, l'Automne — mais aussi pour rédiger de petits textes poétiques sous forme de haïku. Licornes et dragons pour les uns, animaux bicornus pour les autres, comme ce drôle de « Péroléphant qui arrose les enfants », l'inspiration est née d'ouvrages fantastiques, l'imagination des enfants a fait le reste. Pour au final donner naissance à des poèmes charmants comme celui de Rose la licorne... « qui scintille, est épaisse comme une brindille... » qui n'a pas manqué de séduire Isabelle Aboulker.

« La rime repose sur un travail de phonologie qui se fait réellement en grande section », souligne Brigitte Dussap, conseillère pédagogique départementale en éducation musicale, dont la mission est de promouvoir les arts dans les écoles. « Les enfants sont dans un métalangage, ils possèdent une certaine langue, et arrivent à jouer avec les mots et la composition des mots. C'est aussi tout un travail musical ».

Entre mots et notes, Isabelle Aboulker s'amuse avec cette note piquée comme pour mettre le point sur le i : « C'est cela qui plaît aux enfants. La mélodie est au service de la dynamique du texte. J'écris la musique à partir des mots, des phrases. » Emilie confirme : « Les enfants adorent les mots complexes, se délectent de leur sonorité. »



Une palette de couleurs

Au service culturel de Billom Communauté, Chloé Taris se réjouit de la qualité des échanges : « C'est super quand l'école s'approprie un tel projet. Il prend alors tout son sens et il est décuplé quand l'école est pleinement actrice. »

Après avoir expliqué son rôle pour « habiller vos textes avec des notes de musique », Isabelle Aboulker s'installe au piano, face aux enfants. « Vous voyez, j'ai besoin de mon instrument, le piano, d'un crayon, d'une gomme et de papier à musique. Ma main droite jouera la mélodie, ma main gauche l'harmonie. » À partir du poème écrit par les enfants, Isabelle Aboulker compose devant eux l'ébauche d'une chanson : une version douce, une version pour danser, une dernière mélancolique... « Vous savez les enfants, la musique, c'est comme la peinture, c'est plein de couleurs. On choisit un rouge très vif ou un rose très doux... Une note joyeuse ou plus sombre. C'est la magie de la musique. » À n'en pas douter, cette magie opère.



Le point de vue des artistes

ISABELLE ABOULKER, COMPOSITRICE « POÉSIE »

« Face à une société qui pousse à l'inculture, le rôle des adultes peut être formidablement formateur. Moi, je suis une militante : au travers de chansons maternelles, je donne accès à une poésie classique, à des textes merveilleux comme ceux de Montaigne, Victor Hugo, Lamartine... Deux vers par-ci, trois vers par là... La mélodie se met au service de la dynamique des textes. Plus tard, les enfants feront le lien. »

JEAN-FRANÇOIS DE GROOTE, MUSICIEN « TRANSVERSALITÉ »

Avec une centaine d'heures d'intervention auprès de 4 ou 5 classes, Jean-François De Groote aura pour objectif de transmettre l'apprentissage du chant mais aussi de faire découvrir aux enfants la scène et les instruments de musique en préparant un concert qui sera donné au Moulin de l'étang à Billom le vendredi 17 mai. « Le PEAC permet la transversalité dans le cadre des pratiques artistiques. Avec ce thème des jardins, la musique a aussi un but extra-musical. Et plus c'est farfelu, plus c'est intéressant. »

MARJOLAINE WERKMAN, SCÉNOGRAPHE « UNE RECONNEXION AU MONDE VIVANT »

A travers des créations de masques et de parures à partir de matériaux végétaux, l'idée est de se réapproprier, de réinventer la figure de « l'homme sauvage ».

« Un projet ancré dans le territoire, un bon moyen de nous reconnecter au monde du vivant. Ce Parcours constitue une vraie dynamique de territoire et favorise un lien fort avec l'école. De notre côté, on implique les élèves avec ce projet titanesque qui se poursuivra avec un projet vidéo avec Nelly Girardeau qui donnera ainsi vie à nos personnages. »

CLAUDIA URRUTIA, COMÉDIENNE ET MUSICIENNE « A L'ÉCOUTE DE L'IMAGINAIRE DES ENFANTS »

« Nous travaillons avec la matière naturelle, à la façon dont le corps peut jouer avec la matière et l'espace et nous faisons un lien avec les arts plastiques et le théâtre. Nous partageons notre recherche avec les enfants, nous sommes à l'écoute de leur imaginaire, de leur représentation du monde. Cette démarche de transmission change la perspective, la façon d'aborder la création. Ce projet résonne très fort pour nous. »

EMILIE MALLET, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE MEZEL « UNE PRISE DE CONSCIENCE »

« Avec un tel projet, nous pouvons fédérer trois classes de petits, moyens et grands. Le thème du jardin est fédérateur pour notre école qui a déjà son potager, son poulailler... A partir d'ouvrages et de personnages fantastiques, nous avons écrit des textes soumis à Isabelle Aboulker qui est chargée de les mettre en musique. Une approche qui permet aux enfants de se rendre compte des étapes nécessaires à la création d'une chanson : écriture, composition, association... Une prise de conscience sur l'art en général. »



Ginette, Sylviane, Denise et Josiane... Des fidèles de Croc'en Livres.

JEUNESSE

UN PRIX À PARTAGER

**Lecteur assidu ou occasionnel, féru de littérature ou fan de BD...
Chacun peut participer au prix Croc'en Livres.**

« Si Croc'en Livres n'existait pas, il faudrait l'inventer. » C'est Ginette, fidèle du prix aux côtés de Sylviane, Denise, Josiane et de toutes celles et ceux qui partagent cette même passion de la lecture, qui l'affirme ! Pour cette 6e édition de ce prix décerné par les lecteurs du territoire (historiquement créé sur le territoire de Mur-es-Allier), dix romans et six bandes dessinées ont été sélectionnés. Et pour voter pour votre ouvrage préféré, rien de plus simple, il suffit de vous inscrire dans l'une des médiathèques de Billom Communauté ou dans l'une des 9 bibliothèques participant à l'opération, pour rejoindre les rangs de la centaine de lecteurs. « Il n'est pas nécessaire de lire tous les ouvrages sélectionnés » expliquent les coordinatrices du réseau de lecture publique à Billom Communauté. « L'objectif de ce prix est aussi de créer un échange entre les lecteurs. Un rendez-vous leur est donc proposé en juin pour leur permettre de confronter leurs points de vue sur la sélection, avant le vote final en décembre. » Un vote simplifié que chacun peut effectuer dans sa bibliothèque ou même à distance, par simple mail.

De belles découvertes

Pour Ginette, participer à ce prix littéraire est source de belles découvertes comme celle du monde de la bande dessinée qui lui était jusque-là étranger. « Ce Prix est une belle invention et même si j'ai encore du mal à associer textes et images, c'est vrai que j'ai découvert et appris à mieux apprécier la BD. Nous n'avons pas tous les mêmes goûts et c'est intéressant d'entendre l'avis des autres, de partager. Moi, j'ai des difficultés à me souvenir alors je lis avec un papier et je note la page où un passage est particulièrement beau. »

Avec 250 bouquins dévorés chaque année, Josiane est une boulimique de littérature en tout genre : « Je crois que je pourrais lire le bottin » (rires). Et pour cette lectrice avertie, amatrice de bons polars notamment, « ce qui est bien dans Croc'en Livres, c'est la sélection de grande qualité qui arrive à nous faire découvrir des auteurs que l'on ne connaît pas. Cette sélection tire le lecteur vers le haut. » A vous de jouer !



SÉLECTION

Tous les ouvrages sont disponibles dans les médiathèques et bibliothèques participant à l'opération

Les romans

Changer l'eau des fleurs (Valérie Perrin) - Einstein, le sexe et moi (Olivier Liron) - Là où les chiens aboient par la queue (Estelle-Sarah Bulle) - Le Grand Nord-Ouest (Anne-Marie Garat) - Le Jour d'avant (Sorj Chalandon) - Le Lambeau (Philippe Lançon) - Les Rêveurs (Isabelle Carré) - Nos Richesses (Kaouther Adimi) - Sur les chemins noirs (Sylvain Tesson) - Un si beau diplôme (Scholastique Mukasonga)

Les BD

Sous un ciel nouveau (Hirai Cocoro) - L'anniversaire de Kim Jong Il (Aurélien Ducoudray) - Florida (Jean Dytar) - Ces jours qui disparaissent (Timothé Le Boucher) - Prendre refuge (Mathias Enard, Zeina Abirached) - Dans la combi de Thomas Pesquet (Marion Montaigne)

Infos et inscriptions au 04 73 79 00 45 et par mail : reseaubib@billomcommunaute.fr

« HARMONISER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL »



NATHALIE MARIN, VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE L'ENFANCE-JEUNESSE

Depuis la fusion territoriale, Billom Communauté a lancé une vaste étude pour mieux cerner les enjeux du secteur enfance-jeunesse en matière d'accueil. Tout en laissant la compétence aux communes mais en lien étroit avec le projet éducatif, la stratégie repose sur trois thématiques fortes : l'alimentation, vivre la différence avec le handicap, culture et patrimoine.

Pourquoi avoir diligenté cette étude alors que l'accueil enfance-jeunesse relève d'une compétence communale ?

Nathalie Marin : Il existe des disparités d'accueil selon les communes. L'idée était donc de mieux cerner le fonctionnement des Alsh¹ sur le territoire, d'effectuer un état des lieux des ressources, qu'elles soient municipales ou associatives. Notre volonté est de proposer aux familles une qualité de service homogène et un égal accès à tous.

Quelle méthodologie avez-vous employée ?

N.M. : Nous avons voulu associer le plus grand nombre. Avoir le ressenti des parents, des enfants, des jeunes mais aussi celui des professionnels qui travaillent sur le terrain. Les élus municipaux ont d'ailleurs bien joué le jeu car il s'agit de réfléchir à une vraie politique d'accueil, d'un projet éducatif commun.

Quelles sont les premières conclusions ?

N.M. : Globalement, le territoire compte des Alsh qui fonctionnent bien mais l'on pourrait faire mieux en mutualisant davantage les tarifs, les créneaux, les activités mais aussi les matériels comme les véhicules... On pourrait même aller jusqu'à la création d'un guichet unique. Billom Communauté a choisi de laisser la compétence aux communes mais de se positionner en accompagnateur et coordinateur de projets, qu'il s'agisse de fusion d'Alsh comme à Dallet et Mezel ou de coordonner et renforcer les actions à destination des 10-12 ans.

Concrètement, sur le terrain, quelles sont les actions nées de cette étude ?

N.M. : Un réseau des directeurs d'Alsh a été mis en place, une convention d'échange de matériels a été rédigée, un bulletin d'information va être créé pour mieux valoriser les actions entreprises par les centres d'accueil. Ce type de réseau a fait ses preuves pour favoriser les échanges et dynamiser le travail en commun.

« Pas que des mots. »

Des « fiches action » ont été rédigées. Que faut-il en retenir ?

N.M. : Ces fiches constituent une feuille de route qui fixe le cap pour favoriser ce maillage et cette mise en commun afin que tous les enfants puissent bénéficier de la même qualité de service. Par exemple, en 2019, un camp d'ados ou des projets de sorties en commun pourraient être construits en commun et portés par une seule structure. Mais surtout, ces fiches constituent un cadre écrit pour l'avenir. Le projet enfance-jeunesse, ce ne sont pas que des mots.

1. Accueil de loisir sans hébergement

INTERVIEW

« MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
Catherine Queinnec



Vice-présidente de Billom Communauté, Catherine Queinnec a en charge le volet culture depuis 2014.

Quelle est votre définition de la culture ?

Catherine Queinnec : La culture n'est pas uniquement réservée aux disciplines artistiques. Elle englobe les arts et les lettres bien sûr mais aussi l'ensemble des connaissances intellectuelles — scientifiques, juridiques, morales... — les modes de vie, les traditions, les croyances...

Quel est votre rapport personnel à la culture ?

C.Q. : Je ne suis pas une experte mais j'ai beaucoup lu. Enfant, j'ai dévoré et aujourd'hui encore la lecture reste pour moi un moyen de m'évader. Je suis aussi très sensible à tous les types de danses et j'ai un mari musicien.

Quels sont les enjeux de ce Parcours d'Éducation à la Culture ?

C.Q. : L'État et les collectivités doivent garantir l'égal accès à la culture pour tous. Ce PEAC contribue à cela : enfants, parents et grands-parents... Quel que soit son lieu de vie, son niveau social ou ses capacités, chacun doit pouvoir avoir accès à la culture. Si la porte d'entrée est aujourd'hui les enfants, l'objectif demeure d'aller aussi vers les publics qui ne sont pas en contact avec le monde culturel. C'est essentiel pour renforcer le lien social.

Une petite révolution ?

C.Q. : Je dirais une suite logique. Dès 2013, le choix a été fait de privilégier l'accueil d'artistes en résidence sur ce territoire en mettant l'accent sur un travail de médiation avec le public. Le PEAC, c'est la continuité de cette politique, à une échelle démultipliée. Jusqu'à présent, un ou deux artistes étaient accueillis dans l'année. Aujourd'hui, ils sont une dizaine et ce n'est pas anodin. Le PEAC contribue aussi à faire vivre un peu mieux les artistes du territoire.

Quels sont les publics visés ?

C.Q. : Pour cette première année, le public enfants / adolescents a été privilégié. Mais le territoire compte une belle diversité de publics : l'idée est d'élargir vers des publics dont l'accès à la culture est limité parce qu'ils vivent dans une zone plus reculée, dans une maison de retraite... Dans ce cas, la culture viendra à eux car la culture doit aussi contribuer à construire des

individus ouverts, à favoriser l'intégration sociale... Au final, à mieux vivre ensemble.

En quoi est-ce si important de sensibiliser les plus jeunes ?

C.Q. : C'est quand ils sont jeunes qu'ils sont le plus ouverts, le plus réceptif à la culture, le plus créatif aussi. Plus on les sensibilise petits, plus on a de chance, qu'en grandissant, ils continuent à s'y intéresser, voire qu'ils pratiquent et deviennent des artistes eux-mêmes. Il faut donc démarrer très tôt.

Quels sont les acteurs impliqués dans ce programme ?

C.Q. : Ils sont nombreux : artistes, écoles, collèges, structures liées à la petite enfance comme les crèches, à l'enfance et à l'adolescence comme les ALSH... Éducation Nationale aussi grâce aux conseillers pédagogiques, communes et ensemble des services communautaires. Car le service d'animation culturelle n'est pas le seul concerné, le réseau de lecture publique, l'école de musique, le Pays d'art et d'histoire ou encore le service enfance-jeunesse sont eux aussi impliqués. Nous sommes dans un vrai travail de partenariat et de coopération. Dans le PEAC, chacun apporte sa pierre.

Et une grande implication des écoles ?

C.Q. : Les professeur(e)s des écoles ont un rôle prépondérant, en amont et en aval. Rien ne pourrait se faire sans leur concours. Ils préparent l'arrivée de l'artiste et font vivre le projet entre deux rendez-vous. Ils s'investissent à fond et sont ainsi pleinement acteurs du projet.

Comment ce programme est-il financé ?

C.Q. : Pour cette première année, le budget s'élève à 60 000€ subventionnés à 70% par l'État, via la DRAC (Ministère de la culture), mais aussi par le Conseil régional, le Conseil départemental et, bien sûr, Billom Communauté. L'Inspection Académique participe également humainement et financièrement à ce projet. Avec ce programme, nous avons une meilleure visibilité pour construire la culture sur quatre années. Sans ces financements, rien ne

serait possible.

Comment ce programme s'est-il construit avec les artistes ?

C.Q. : Nous avons choisi une thématique — Les jardins — puis sollicité les structures concernées pour cerner leurs envies, les associer. C'est l'une des nouveautés de la démarche : avant nous propositions, aujourd'hui nous construisons avec... Le reste, c'est vraiment le fruit du travail de Chloé Taris (service culturel) qui a conçu la programmation. Elle a pu prendre contact avec les artistes locaux mais en échangeant avec les conseillers pédagogiques notamment, des profils extérieurs comme celui d'Isabelle Aboulker sont apparus.

Une restitution publique est prévue en fin d'année scolaire. Qu'en attendez-vous ?

C.Q. : De découvrir le travail réalisé par les enfants bien sûr mais aussi de le donner à voir à leurs parents et au public. Et même si cette restitution est nécessaire, qu'elle sera un bel outil de valorisation et de communication, dans notre démarche, ce n'est pas le plus important. Le processus de création et de travail avec les enfants prime.

Dans quatre ans, où en sera la culture sur le territoire ?

C.Q. : C'est toujours un peu compliqué d'évaluer l'impact de ce type de programme qui a pour vocation de toucher le maximum d'habitants, enfants et plus grands.

Mais nous n'avons jamais mené de projet sur une durée aussi longue en ayant autant d'artistes présents en même temps. Il va donc forcément se produire des choses inattendues. C'est ce qui rend ces quatre années excitantes.

Notre souhait est que cela donne envie aux structures qui accueillent les artistes et aux enfants de poursuivre au-delà. Que les graines que l'on aura plantées puissent germer, grandir... Que d'autres projets artistiques puissent voir le jour en dehors de notre programme.

« Faire germer les graines que l'on aura plantées... »

« CHAQUE PROJET EST UN NOUVEAU DÉFI »

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
Elza Lacotte



Artiste-plasticienne clermontoise, Elza Lacotte intervient dans les écoles de Montmorin, Chas, Pérignat-sur-Allier, Saint-Julien-de-Coppel, Billom (Guyot Dessaigne) et lors des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) de Vertaizon.

Comment devient-on artiste ?



Elza Lacotte : Pour moi, tout a débuté au lycée. Je voulais suivre une filière différente, j'avais envie de dessiner et j'ai été conquise par une opération portes ouvertes au lycée Descartes à Cournon. Il y avait des dessins à l'encre partout, j'ai adoré. J'ai donc opté pour un bac Art appliqué. Ensuite, j'ai fait les Beaux-Arts à Rennes avant de valider un Master à Angoulême dans l'édition, les arts graphiques et l'art imprimé.

Quelle artiste êtes-vous ?



E.L. : Je dirais d'abord illustratrice... Car même si les supports changent, mon travail premier reste l'illustration. Mais pour vivre de son art, il ne faut pas hésiter à participer à de nombreux projets différents, à se diversifier. C'est un domaine où l'on ne s'ennuie jamais, on découvre, on innove... On ne sait jamais vraiment ce que l'on va faire demain. A chaque projet artistique, c'est un nouveau petit défi. On apprend beaucoup.

Quelle est l'importance, pour un artiste, de travailler en résidence ?



E.L. : L'artiste a le temps de se poser, de travailler et de se consacrer presque exclusivement à son travail de création. C'est le temps où l'on peut inventer des projets... C'est rare et bénéfique. Le côté « médiation » d'une résidence permet aussi d'expliquer son travail. Il rend aussi l'artiste et son travail plus accessibles. Avec les enfants, c'est hyper important. Ils ont ainsi un accès direct à une vision différente de la vie, un autre regard.

Quel est le quotidien d'une artiste ?

E.L. : Je ne sais pas si je suis artiste... (sourire). Je travaille beaucoup autour de l'illustration et du

graphisme. Comme je fais tout le travail de création à la main, c'est long... J'interviens dans des projets collectifs dans des écoles, des médiathèques, des musées... Je pense passer la moitié de mon temps dans mon atelier, l'autre à l'extérieur. Et prendre aussi le temps de répondre à des projets quand je suis sollicitée, de communiquer autour de mon travail, de gérer la partie administrative et commerciale. En fait, je suis un peu débordée (rires).



Quel est votre rôle dans ce Parcours d'éducation artistique et culturelle ?

E.L. : Les enseignants sont très impliqués et font une grande partie du boulot. Mon rôle varie en fonction des écoles car chaque projet est différent. Repeindre une partie de l'école en créant une fresque, c'est parfois impressionnant pour les enseignants. J'apporte un appui technique, pas uniquement la création. Il faut expliquer tout le protocole de création : réfléchir au thème, dessiner, créer des pochoirs, choisir les couleurs avec le nuancier, appliquer la sous-couche puis la peinture...

Une méthodologie précise ?

E.L. : J'avoue que de ce côté-là, je suis un peu « free-style ». Mais pour réaliser une fresque en quatre séances seulement, il ne faut pas trop se poser de questions et foncer. Le plus important est de faire preuve d'un peu de logique, et de décomposer le travail de création pour que les enfants comprennent bien. Avec 90 élèves... c'est vraiment chouette. Je pense la fresque comme si c'était pour moi et je me dis que les enfants en sont capables. Il faut leur faire confiance.



Une autre création ?

E.L. : J'ai prévu un petit volet « édition-gomme à graver » et là, on se rapproche de la linogravure. Chaque enfant va créer des tampons, destinés à illustrer un bestiaire-herbier imaginé

par des plus jeunes. Ils donneront ainsi vie à ces plantes imaginaires dotées de caractéristiques animales comme le Tourne-Lion : un tournesol qui a une tête de lion avec les pétales pour crinière.



Les enfants constituent un public fertile mais exigeant aussi ?

E.L. : Franchement, avec des activités assez fun comme repeindre une école ou éditer un livre en créant des tampons géants, il n'y a aucun souci pour captiver le public. Les enfants sont très réceptifs et pleinement acteurs.



Quel est l'enjeu de ce Parcours d'Education Artistique et Culturelle ?

E.L. : C'est super important pour les enfants. Ils vont garder tout cela en tête pour plus tard, c'est ce qu'il restera de l'école. Et aussi, des élèves en difficulté scolaire peuvent se révéler grâce à une activité créative manuelle... Ça permet donc parfois d'inverser des tendances. Ce n'est pas noté et c'est un travail qui fait du bien.

C'est stratégique pour un territoire d'être actif en matière culturelle ?

E.L. : C'est essentiel. Cela constitue une belle ouverture pour les enfants mais aussi pour les enseignants. Ils participent à des projets collectifs, découvrent de nouvelles matières... C'est bénéfique pour tout le monde. Ça sert aussi à bien se marrer et à faire des trucs jolis (rires). Dans la vraie vie, le côté artistique est un peu trop souvent dénigré... C'est donc aussi une affaire d'éducation.

« Je suis un peu free-style »

RENDEZ VOTRE LOGEMENT PLUS DOUILLET

Billom Communauté porte un intérêt fort à votre habitat d'où la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : Gains énergétiques ou travaux liés à l'adaptabilité de votre logement (handicap, vieillissement), vous pouvez prétendre à un accompagnement gratuit et à des subventions substantielles. Il faut en profiter !

L'objectif de cette OPAH est ambitieux : lutter contre la précarité énergétique, adapter les logements au handicap ou au vieillissement, résorber les situations d'habitats dégradés, favoriser la création de logements locatifs conventionnés... Et que vous soyez propriétaire occupant¹ ou propriétaire bailleur², vous pouvez prétendre à des aides financières pour réaliser vos travaux. Pour cela, il faudra vous rapprocher de SOLiHA Puy-de-Dôme, qui anime l'opération et rencontrer Martine Teullet. « Nous jouons le rôle de facilitateur avec les organismes susceptibles d'accorder des financements. Notre mission est d'aider les gens à financer des travaux qui amélioreront leurs conditions de vie dans leurs logements. »



Comme pour cette habitante du territoire qui a fait l'acquisition d'une maison de bourg « dans son jus ». « Mes besoins étaient nombreux : isolation, huisseries, chaudière... Je cherchais de l'aide. Martine Teullet s'est occupé de tout de A à Z, tout s'est déroulé facilement. Pour un budget de 20 000€ de travaux, j'ai perçu 6 692€ de l'ANAH, 1 600€ via le programme Habiter mieux, et 500€ supplémentaires par Billom Communauté. Je ne regrette pas, ça m'a aidé à ne plus vivre dans une passoire énergétique.»



Améliorer le quotidien

Pour Martine Teullet, chaque cas est unique : « Nous faisons une étude au cas par cas car chaque problématique est différente. Nous partons donc à la recherche de tous les financements possibles. Par exemple, pour l'adaptabilité de leur logement, les personnes âgées peuvent prétendre à des aides de leurs caisses de retraites. »

Quelle que soit votre situation personnelle, vous avez donc tout intérêt à vous informer auprès de SOLiHA qui tient des permanences régulières sur le territoire de Billom Communauté. Et si le plus difficile est parfois de passer le cap, le logement faisant aussi partie de l'intimité familiale, il faut conserver à l'esprit que cette OPAH est d'abord une opération destinée à améliorer la vie quotidienne de celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'améliorer leur logement. « Ces aides financières existent, il faut les utiliser. »

1. Sous conditions de ressources. Un avis d'imposition est demandé.
2. Sans conditions de ressources mais le propriétaire verra son loyer encadré pendant 9 ans.



EN CHIFFRES

61 propriétaires occupants ont déjà bénéficié de l'opération.

1 041 000€ de travaux générés.

485 000€ d'aides financières accordées (toutes aides confondues).

46% du montant des travaux subventionnés en moyenne.

42% des travaux générés ont été réalisés par des entreprises de Billom Communauté.

PRATIQUE

SOLiHA Puy-de-Dôme tient des permanences :
En mairie de Billom (salle l'Angaud), les deuxièmes mardis de chaque mois entre 10h et 12h.
En mairie de Saint-Dier-d'Auvergne, les quatrièmes mardis de chaque mois entre 10h et 12h.
En mairie de Vertaizon, les quatrièmes mardis de chaque mois entre 14h et 16h.
Téléphone : 04 73 42 30 80.
www.puydedome.auvergnernhonealpes.soliha.fr

TÉMOIGNAGE

FLORENCE CHEYVIALLE :

« *Une expérience géniale* »

Dans sa petite maison de Vertaizon, Florence Cheyvalle vivait dans les courants d'air. « J'avais besoin de changer ma porte et mes fenêtres mais je n'avais pas vraiment les moyens de réaliser le chantier. On m'a parlé des aides de l'ANAH, j'ai rencontré Martine Teullet chez SOLiHA puis tout est allé très vite. » Après une visite sur place, la recommandation tombe : le gain énergétique généré par le projet initial (19%) est insuffisant, il faut voir plus grand. « Martine Teullet a préconisé une isolation par l'extérieur pour un meilleur gain énergétique et le déblocage d'aides supplémentaires. Elle s'est occupée absolument de tout. Le budget total a grimpé à 20 000€ mais je n'ai en réalité payé que 5 000€ de ma poche¹. » En un an — début des démarches en octobre 2016, travaux achevés fin 2017 —, le confort énergétique de Florence s'est ainsi métamorphosé : « C'est le jour et la nuit, il n'y a plus d'air qui passe ! Franchement, il faut profiter de ce programme. C'est vrai que l'ampleur peut faire peur mais on est vraiment bien accompagné et cela change tout. Une expérience vraiment géniale.»

1. Florence bénéficiera aussi d'un crédit d'impôt.



APPORTER DES RÉPONSES CONCRÈTES

Pour dessiner les contours d'une politique visant à réduire son empreinte écologique et carbone, Billom Communauté s'est engagée dans une démarche de PCAET.

Les élus du territoire n'ont pas attendu les doléances de l'État pour réfléchir à cette question cruciale : quelle politique mener pour s'engager dans une démarche plus vertueuse en matière de consommation et de production d'énergie ? Comment privilégier davantage les énergies renouvelables aux énergies fossiles ? Le débat est lancé, l'étude animée en partenariat avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et le bureau d'études b&l evolution. Transport, habitat, agriculture, économie, alimentation... Le diagnostic est posé et des ateliers ont vu le jour pour mieux observer ce qu'il se fait ailleurs dans ce domaine. « Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation », argumente Jean-Pierre Buche, vice-président de Billom Communauté, chargé de l'environnement. « Chacun se demande comment il peut agir pour contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique. Pour qu'un plan comme celui-ci ait une réalité opérationnelle, nous devons afficher clairement cette volonté de réduction de consommation. Et cela passe par les acteurs du territoire. »

Augmenter la production verte

L'équation est somme toute assez simple : consommer moins d'énergies fossiles et, dans le même temps, améliorer la production d'énergies renouvelables. Pour favoriser la baisse de la consommation, de nombreux leviers existent : une meilleure isolation des logements¹, une réduction de l'utilisation de la voiture au profit du transport en commun², le développement du co-voiturage comme avec l'application Moovit³, des modes d'alimentation plus raisonnés... « Le rapprochement de la fourche avec la fourchette est une question récurrente. Manger local, c'est bon pour la santé mais aussi pour le climat. » Sans oublier le bon réflexe d'éteindre la lumière quand on quitte une pièce... Avec ce plan qui présentera des fiches action précises, l'objectif est bien de faire chuter la facture énergétique sur le territoire de Billom Communauté⁴. « Il faudra développer la production d'énergies renouvelables par des panneaux photovoltaïques

sur les toits, dans les champs... En créant des unités de méthanisation chez des agriculteurs-éleveurs... Redévelopper des haies pour mieux capturer le CO2... Apporter des réponses concrètes, simples et applicables⁵. »

1. Grâce aux aides accordées dans le cadre de l'OPAH.
2. Avec le rétablissement d'une ligne ferroviaire Billom-Vertaizon ?
3. En partenariat avec le SMTIC, application qui permet de connaître, à partir de son smart-phone, le co-voiturage possible.
4. Près de 2 000€ par an par habitant – Source : Aduhme.
5. Aujourd'hui, on estime la production d'énergie renouvelable sur le territoire à hauteur de 5M€. Le PCAET fixera l'augmentation nécessaire de cette production.

Appel à initiatives locales :

Vous êtes représentant d'une association, chef d'entreprise ou agriculteur, et porteur d'actions en faveur de la transition énergétique, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Billom Communauté au 04 73 73 43 24 ou contact@billomcommunaute.fr

BRÈVES ÉCO

ZONE DE L'ANGAUD

C'est parti !

Dans le cadre du projet de requalification et d'extension de la zone de l'Angaud en Parc d'activités, la première tranche de travaux annoncée a bien débuté. Depuis le 19 novembre, les pelleuses de l'entreprise Renon ont investi les lieux pour la partie voirie et réseaux. Dans la foulée, l'entreprise ID Verde prendra le relais pour l'aspect paysager du site, l'un des points forts du projet. Ces travaux d'aménagement prendront fin au début du printemps 2019 mais la commercialisation du site est d'ores et déjà lancée. Les porteurs de projets intéressés par des espaces (de 1 000 à 3 000 m²) peuvent se manifester en prenant contact avec Billom Communauté.

Contact : Nicolas Blasquet – 04 73 73 43 24

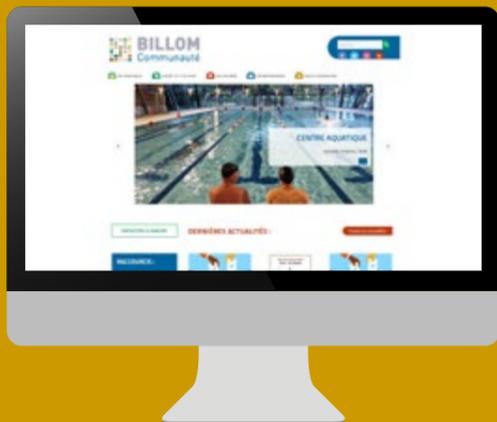
Coup de pouce

Depuis 2018, Billom Communauté et l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) sont partenaires pour mieux soutenir les projets locaux de créations d'entreprises. En effet, grâce à la mise en place de micro-crédits, l'ADIE donne un coup de pouce aux personnes créant ou développant leur microentreprise et n'ayant pas accès au crédit bancaire. L'association finance et accompagne les porteurs de projet en proposant un service complet : microcrédit professionnel pour financer tous types de besoins, du stock à la trésorerie (jusqu'à 10 000€) ; prime régionale complémentaire au microcrédit jusqu'à 3 000€ ; micro-assurance pouvant couvrir la responsabilité civile professionnelle, le local, un véhicule ou même le stock... Accompagnement adapté des micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création d'entreprise.

Permanence/présentation de l'ADIE le 29/01/19 - Salle de l'Angaud à la mairie de Billom de 10h à 12h
Infos au 09 69 32 81 10 et sur www.adieconnect.fr

EN LIGNE !

Le nouveau site web de Billom Communauté est désormais en ligne. Ergonomique et informatif, il contient une mine d'informations.



Pour tout savoir sur la communauté de communes, ses services, sa programmation culturelle, sa vie économique, sportive ou artistique, cap sur billomcommunaute.fr. La navigation est simple : avec ses cinq menus déroulants, vous aurez aisément accès au territoire. « Vie pratique », « Sport et culture », « Découvrir », « Entreprendre », « Nous connaître »... Chacune de ces rubriques possède son pictogramme et son code couleur pour une identification rapide. Une belle place à l'image et aux illustrations renforce encore cette aisance dans la navigation.

www.billomcommunaute.fr

INFOS PRATIQUES

Billom Communauté - Qui ? Quoi ?

Nicole Majeune, directrice générale des services
nicole.majeune@billomcommunaute.fr

Stéphanie Vergniaud, directrice générale adjointe
stephanie.vergniaud@billomcommunaute.fr

Christelle Matussière, comptabilité
christelle.matussiere@billomcommunaute.fr

Laurence Baldassin, ressources humaines
laurence.baldassin@billomcommunaute.fr

Nadine Lavigne, accueil secrétariat
nadine.lavigne@billomcommunaute.fr

Céline Ollier, SPANC-Marchés publics
celine.ollier@billomcommunaute.fr

Laurent Mathiaux, Informatique
laurent.mathiaux@billomcommunaute.fr

Nicolas Blasquie, économie, urbanisme et habitat
nicolas.blasquie@billomcommunaute.fr

Claire Juvin, directrice du multi accueil
Les Pitchouns du Jauron
claire.juvin@billomcommunaute.fr

Catherine Phalip, responsable du Relai Assistantes
Maternelles
catherine.phalip@billomcommunaute.fr

Marie-Noëlle Escuriet, coordinatrice enfance-jeunesse
marienoelle.escuriet@billomcommunaute.fr

Frédéric Germot, directeur de l'école de musique
frederic.germot@billomcommunaute.fr

Chloé Taris, animatrice culturelle
chloe.taris@billomcommunaute.fr

Anne Cogny, animatrice de l'architecture
et du patrimoine

anne.cogny@billomcommunaute.fr

Agnès Berton, réseau de bibliothèques
agnes.berton@billomcommunaute.fr

Sophie Simonini, réseau de bibliothèques
sophie.simonini@billomcommunaute.fr

Michel Laboureyras, directeur du centre aquatique
michel.laboureyras@billomcommunaute.fr



Billom Communauté est le journal édité par la
Communauté de communes de Billom Communauté,
7 rue Cohalion - 63160 Billom

Directeur de la publication : Gérard Guillaume
Coordination : Gilles Voltaire

Rédaction - Photos : Jérôme Kornprobst / Agence K'
Création graphique et mise en page :

Jeanne Lopez-Belmonte / Atelier la Luna

N°ISSN : 2558-7803 - Tirage : 12 500 exemplaires

© Toute reproduction interdite sans autorisation

www.billomcommunaute.fr

LABEL

Attribué depuis 2009 à Billom-Saint-Dier sur 17 communes, le label « Pays d'art et d'histoire » permet de bénéficier du soutien de l'État pour développer des animations et actions de sensibilisation liées au patrimoine via notamment une programmation annuelle — conférences, expositions, visites guidées et ateliers jeune public — et une programmation spécifique pour les événements nationaux : Journées du patrimoine de pays, Rendez-vous aux jardins, Journées nationales de l'archéologie, Journées européennes du patrimoine et des actions pédagogiques en direction du public scolaire. Dans le cadre de son renouvellement décennal, Billom Communauté souhaite que le label soit étendu aux 26 communes qui composent aujourd'hui son territoire.

L'AGENDA

LOUGHATOU OUMĪ, UVA ARDOU ABI

Lecture à voix haute

Par le Centre régional d'art dramatique

CINÉ GOÛTER « CAPITAINE MORTEN ET LA REINE DES ARAIGNÉES... »

Mardi 26 février, salle des fêtes à Saint-Dier-d'Auvergne, à 15h

LE VENTRE DES FEMMES, ICI ET AILLEURS, HIER ET AUJOURD'HUI

Par le collectif Autour d'elles

D'après des extraits du livre de Françoise Vergès
« Le ventre des femmes, capitalisme, racialisation, féminisme »

Lundi 11 mars, salle des Vigots à Dallet à 18h30

Rencontre-échanges autour des extraits du livre
de Florence Montreynaud

« Le roi des cons, changer les mots pour changer
le monde »

Mercredi 13 mars, Mairie de Bouzel à 18h30

D'après des extraits de l'œuvre de Valentine Goby
Lecture de Michèle Belligat

Judi 14 mars, Bibliothèque de Chauriat à 18h30

SOIRÉE COURT-MÉTRAGE

« Le jour le plus court »,

Samedi 16 mars, à St-Jean-des-Ollières à 20h30

SOIRÉE « COUP DE CŒUR » DU COURT-MÉTRAGE

Sélection jeune public, à 18h

Sélection ado et adultes, à 20h30

Samedi 6 avril, au Moulin de l'Étang à Billom

CINÉ-GOÛTER « MARY OU LA FLEUR DE SORCIÈRE »

Mardi 16 avril, salle des fêtes à Saint-Dier-d'Auvergne, à 15h



CONCERT DE FIN DE STAGE D'ORCHESTRE, PROJET JARDIN

Vendredi 26 avril, à Glaine Montaigut

CONCERT CANTICUM NOVUM, PROJET JARDIN

Mercredi 15 mai, site de l'ancienne église à Vertaizon, à 18h

CONCERT JEAN-FRANÇOIS DE GROOTE, PROJET JARDIN

Vendredi 17 mai, au Moulin de l'Étang à Billom

FAITES DES JARDINS ! JOURNÉE DE CLÔTURE

Vendredi 24 mai, à Billom

LECTURES POLAR

par la compagnie Lecture à la carte

Vendredi 24 mai, salle du Pressoir à Vertaizon à 18h30

CONCERT ISABELLE ABOULKER ET CHORALE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Mercredi 5 juin, à Egliseneuve-près-Billom à 18h30

CONCERT ISABELLE ABOULKER, PROJET JARDIN

Judi 6 juin, à Billom à 18h30